

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Aquitaine | 2007

Villeneuve-d'Ornon – Avenue du 19 mars 1962

Xavier Charpentier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7711>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Xavier Charpentier, « Villeneuve-d'Ornon – Avenue du 19 mars 1962 », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Aquitaine, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7711>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Villenave-d'Ornon – Avenue du 19 mars 1962

Xavier Charpentier

Identifiant de l'opération archéologique : 025250

Date de l'opération : 2007 (EX)

- 1 Le présent diagnostic a été réalisé préalablement à la construction d'une résidence, au lieu dit « La Hontan », sur une parcelle boisée située à l'angle de l'avenue Fernand-Coin et de la rue du 19 mars 1962.
- 2 Un rapport de l'académie royale de Bordeaux indique qu'en 1826, des vestiges de l'aqueduc gallo-romain de Bordeaux avaient été reconnus dans le secteur.
- 3 Le conduit, enfoui à très faible profondeur (0,20 m au plus), est observable sur près de 50 m de longueur. Une partie, présentant le fond du conduit encore conservé, correspond aux modes de constructions enfouies en tranchée, semi-enterrée et l'amorce d'un passage « rampant ». Sur les 20 m restant, la dégradation progressive du sud au nord est telle que seul subsiste le radié portant le canal. Depuis la limite sud de la parcelle, l'aqueduc, de type enterré, présente les caractéristiques techniques déjà reconnues : fond et piédroits en béton de chaux, coulés entre des banches par sections de 2 m ou 3 m.
- 4 Le degré d'arasement des piédroits est progressif et régulier ; la couverture a disparu et la hauteur conservée est de 0,50 m à 0,30 m. Immédiatement en amont de la partie « rampante », il semble logique que la construction ait été semienterrée, mais cela reste difficile à discerner. On reconnaît cependant des éléments propres à ce mode de construction : deux séries de blocs calcaires sont accolées à l'un des piédroits en un espace où le fond du conduit repose dans le niveau naturel et non sur un radié ; ces blocs, situés 0,30 m plus haut que le fond du canal, sont de probables témoins de contreforts, larges respectivement de 0,80 m et de 2 m. La partie « rampante » est aisément

observable. Ce mode de construction a été observé en deux autres lieux du parcours de l'ouvrage (près de Vayre et de Couhins, en 1826 ; à Sarcignan, en 2004).

- 5 Quoique partiellement dégagée, la portion observée permet de mieux connaître la séquence et les détails de la réalisation. Dans un premier temps, est creusée une tranchée où est édifié le radié. Celui-ci est composé, à la base, de blocs calcaires de gros et moyens modules, puis de plaquettes calcaires disposées à plat et enfin d'un lit de mortier couvrant l'ensemble. Large de 2 m et épais de 0,50 m, le radié offre les garanties de stabilité nécessaire pour la construction des autres éléments hors sol. Les deux murs latéraux, larges de 0,50 m, sont construits en blocs calcaires entre lesquels sont coulés le fond du canal puis les piédroits. On constate que le départ du passage «rampant» est net et qu'il correspond à une limite de coulée de section. Cela signifie probablement que la topographie naturelle a été modifiée pour correspondre au nécessaire changement de mode de construction.
 - 6 L'arasement de la structure, à la fois progressif et régulier, semble indiquer que la démolition s'est faite en un temps unique. Cette dégradation n'empêche pas de reconnaître un pendage sud-nord de 7 cm sur les 30 m où le fond du conduit est conservé.
 - 7 L'axe de la section dégagée est nettement divergent de celui reconnu pour la portion découverte quelque 400 m plus à l'est, au lieu dit « Marteau ». Entre ces deux lieux, le tracé peut encore être affiné.
 - 8 (Fig. n°1 : Vestiges de l'aqueduc de Bordeaux. Au premier plan, la partie « rampante »)
 - 9 Charpentier Xavier
-

ANNEXES

Fig. n°1 : Vestiges de l'aqueduc de Bordeaux. Au premier plan, la partie « rampante »



Auteur(s) : Mauduit, T. Crédits : Mauduit, T. (2007)

INDEX

operation Expertise (EX)

Index chronologique : Haut-Empire

Thèmes : aqueduc, canal, technique de construction

Index géographique : Aquitaine, Gironde (33), Villenave-d'Ornon

AUTEURS

XAVIER CHARPENTIER

MCC